



## I. RISQUES

# Sécuriser l'entreprise : les bases de la réglementation en santé sécurité au travail

Aborder de manière synthétique le document unique, le plan de prévention et l'accueil des nouveaux salariés pour agir en prévention et sécuriser l'entreprise.

### OBJECTIFS :

- 1 Comprendre l'obligation de sécurité et de résultat à la charge de l'employeur,
- 2 Comprendre la responsabilité de chacun face à l'accident du travail et la maladie professionnelle,
- 3 Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels.

### PUBLIC :

Tout public non spécialiste ou nouvellement en charge des questions relatives à la prévention des risques professionnels : dirigeants TPE, encadrants et salariés « désignés ».

 **Durée : 1 jour**  
(7 heures)

 **Tarif : Consulter**  
notre calendrier

### PRÉREQUIS :

Aucun prérequis



### PROGRAMME :

#### La responsabilité civile et pénale face aux risques professionnels :

- L'obligation de sécurité et de résultat,
- Le coût des accidents du travail et maladies professionnelles,
- La responsabilité civile et la faute inexcusable,
- La responsabilité pénale du dirigeant et de la société.

#### L'évaluation des risques et le document unique :

- Démarche de prévention,
- Analyse et évaluation des risques professionnels,
- Le document unique d'évaluation des risques professionnels,
- Analyse des accidents.

#### Les entreprises extérieures et les nouveaux embauchés :

- Le plan de prévention,
- La formation à la sécurité.

#### La pénibilité :

- Les facteurs de pénibilité,
- Le compte personnel de prévention.

#### Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation de la réglementation applicable, exercices pratiques, et remise d'un support pédagogique.

#### Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

### CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

 [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr) •  03 87 74 34 19

**SSETI**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR